

INTERVENTION PLANIFIEE 298
N/REF : 1/05/2025 50H43 C:000018 I:80341
V/REF : CT0193474

**Syndicat de Copropriété
'25/27 Gaston Berger'
C/O NEXITY RENNES Syndic
2 RUE FERDINAND - CS 64409
35044 RENNES CEDEX**

IMMEUBLE : 25/27 GASTON BERGER
25/27, AVENUE GASTON BERGER
.
35000 RENNES

Rennes, le 26 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N27 - GAINES VO
MOTIF : Intervention annuelle
Donneur d'ordre : Mme F. GUILLEUX

=====

OPERATION BI-ANNUELLE : MISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE
79 DU REGLEMENT SANITAIRE
DEPARTEMENTAL DU 10 AVRIL 1980.

Les conduits de chute des vide-ordures sont ramonés et nettoyés
périodiquement et au moins deux fois par an.

Les récipients a ordures ménageres, leurs emplacements doivent etre
désinfectés et désinsectisés.

INTERVENTION DU 26/05
ENTRETIEN DE 1 GAINES DE VIDE-ORDURES DE 5 NIVEAUX

1 FOIS/AN

OBSERVATIONS : LE LCOMPTER Email envoyé le 26/05/25 a 13H24 Mme F. GUILLEUX

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Entretien Gaine(s) Vide-Ordures	1	41,80	41,80

TOTAL H.T.	41,80
T.V.A. a 10,00%	4,18
TOTAL T.T.C.En EURO	45,98

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.